

(49)  
Mercredi 14 Juillet 1784.

L'Assemblée était composée de M. M. les  
Président de Jaron et Desouchy, honoraires.

Enomieu, Morand, Tenon, Bossut, Daubenton,  
Cadez, Jougeroux, Lalande, Cille, Sage, Desmarest,  
Jéarot, Lavoisier, Seroy, Brisson, le ch<sup>er</sup>. de Borda et  
le M<sup>in</sup>. de Forodoret, pensionnaires.

Cousin, Baumé, Vandermoude, Bailly, Coulomb,  
le M<sup>in</sup>. de Habert, Messier, Portat, Darcet et Formelle,  
associés.

haux, d'ysjowal, Monge, méchain et fabateux,  
adjoints.

J'ai présenté de la part de la société royale de  
Moutpellier, pour 1781, un mémoire de M. de Mourguen  
de Moutredon, sur les vapeurs et brouillards qui ont  
régné pendant l'été 1780. Cû le 26 juin dernier et pour  
1782. un de M. Broussouet, sur le poisson nommé le  
trembleux, ce mémoire a été lu et M. Broussouet a  
promis d'apporter samedi, le dessin du poisson.

J'ai demandé des Comptes avec pour un écrit que  
je désirerois publier, intitulé, application de l'analyse,  
aux décisions qui se font à la pluralité des Voix; Comm.<sup>re</sup>  
M. M. l'abbé Bossut et Coulomb.

M. Cousin et moi avons fait le rapport suivant.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie un  
mémoire de M. le ch<sup>er</sup>. de Mieuport sur la solution

(507)  
Samedi 17. Juillet 1784

L'Assemblée étau composée de M M le  
Président de Jaron et Desouchy, honoraires

Morand, Cenon, Cassini de Chury, Daubenton, Lade et  
Bossu, Lemouise, Celler, le ch<sup>er</sup> de Borda, Brisson, Sage  
Lavoisier, Lalande, Jouffroy, Desmarest, Le Roy, Jeaurat  
et le M<sup>re</sup> de Gondrecet, pensionnaires

Cousin, Demours, Coulomb, Beaumé, Duscjoux,  
Messier, Haudevergne, Portat, Dejussieu, Darcet, Bory et  
le M<sup>re</sup> de Chabert, associés

Sauy, d'Azouval, Bua die, Monge, Sabatier, Vicq-  
d'Azy et Nécessan, adjoints

M. d'Azouval a présenté à l'Académie le Tome I de  
sa collection de mémoires chimique et physique.

Mémoire contenant des observations sur la lumière  
par M. Fabri, Commissaires M. M Jeaurat et Brisson.

M. Sage a dit que S. A. S. M<sup>gr</sup> le Duc de Chartres  
l'a voit chargé d'offrir son Ballon à l'Académie; il a été  
chargé de prendre le jour du Prince pour que les officiers  
aillent le remercier au nom de la Compagnie.

Mémoire sur la direction des aérostats, par M.  
Bullot de Lyon, renvoyé à la commission.

M. Meunier a lu une description de ce qui s'est  
passé à l'enlèvement de l'aérostat de St. Cloud.

M. J. Louis Gaultier est entré et a fait voir le  
modèle d'une machine à remonter des bateaux, Comm<sup>re</sup>

Rien de tout cela ne se trouve dans les pattes que le  
f.° Dupont applique à l'aérostat. Toute la surface poste-  
rieure par laquelle elles appuient contre l'air pour  
faire avancer le ballon en est plate et lisse, plus propre  
à faire échapper l'air qu'à en rassembler une certaine  
quantité pour s'y appuyer. D'ailleurs la manière dont  
se ploient, puis se déploient les pattes des oiseaux  
nageurs, offre proportion gardée une plus grande  
différence entre l'étendue de leurs surfaces dans ces  
deux états que ne sauroit en offrir celles imaginées par  
le f.° Dupont. Elle dépend cette différence d'un mécanisme  
auquel on n'a point encore fait attention et qui tourne  
à l'avantage des pattes des oiseaux nageurs ou de  
instrumens qui leur servent à se diriger dans l'eau.

Nous concluons de ce qui précède que dans l'état  
où sont présentement les moyens du f.° Dupont, ils ne  
nous paroissent point propres à diriger l'aérostat ni  
dignes des suffrages de l'Académie et de paroître sous  
son approbation.

M. le Directeur a fait voir le dessin du poisson  
appelé Crebleux, apporté par M. de Mourguet,  
Commissaire M. M. Brisson et Daubenton.

M. Vicq d'Azy a continué la lecture de son mémo-  
ire sur l'anatomie du ferveau, commencée les 5 mai.

M. M. l'abbé Bossus et Loubou, ont fait le  
rapport suivant.

L'Académie vous ayant chargés d'examiner un ouvrage de M. le M<sup>r</sup>. de Fontenelle, qui a pour titre, Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix. nous allons lui en rendre compte.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties, dans la 1<sup>re</sup> l'auteur détermine pour les différentes hypothèses de pluralité qu'on peut supposer, la probabilité d'avoir une décision conforme à la vérité et celle de ne pas en avoir une qui y soit contraire: ces probabilités sont exprimées par des séries indéfinies et dont la forme est telle que chaque terme exprime la valeur de la différence entre les deux probabilités qui répondent à deux nombres de votans consécutifs. Il applique ensuite ces formules à un grand nombre de formes de décisions qu'il suppose rendues soit par une seule assemblée soit par plusieurs assemblées combinées avec différentes conditions: il considère séparément les cas où l'on ne suppose que deux avis contradictoires. Ceux où l'on peut avoir un plus grand nombre d'avis. Celui où l'on délibère sur une proposition simple celui où l'on décide sur une proposition composée, et il montre que dans ce dernier cas il peut arriver suivant la nature de ces propositions, où que la décision soit nécessairement en faveur d'un système de proposition qui peuvent subsister ensemble et qu'ainsi il y ait toujours un résultat ou bien que

La décision soit formée de propositions contradictoires entre elles et ne donne aucun résultat.

Dans cette première partie, l'auteur regarde comme connue la probabilité de chaque voix, le nombre des votants, la pluralité exigée. Dans la deuxième il suppose au contraire que l'on connait la probabilité d'une décision et que connaissant de plus deux de ces trois éléments, l'on cherche le troisième.

L'objet de la troisième partie est de donner des méthodes pour déterminer d'après des observations la probabilité de la voix des votants; l'auteur en propose deux. Il suppose dans la première que l'on connait la vérité ou la fausseté d'une suite de décisions déjà rendues soit absolument soit avec une probabilité dont on connait à peu près les limites. Dans la 2<sup>me</sup> méthode, il suppose qu'on ignore si les décisions déjà rendues sont vraies ou fausses, mais que l'on sait seulement que dans ces décisions la probabilité de chaque voix est au-dessus de  $\frac{1}{2}$  et qu'on connait la pluralité à laquelle chacune a été rendue.

L'auteur examine ensuite dans cette même partie au-dessus de laquelle il limite la probabilité doit s'élever. Dans différents genres de décisions, et il cherche d'après quels éléments et suivant quelle méthode l'on peut déterminer ces limites.

Dans la quatrième partie il indique les moyens

de faire entrer dans le calcul l'inégalité des probabilités. soit entre les différents votans, soit pour le même votan dans différentes décisions, de calculer l'influence qu'un ou plusieurs votans peuvent avoir sur les voix d'autres. et d'apprécier les inconvénients de cette influence. Il cherche enfin qu'elle est la probabilité d'une décision dans laquelle l'on revient aux voix jus qu'à ce que tous les votans soient d'accord; dans la théorie abstraite, cette probabilité seroit la même que si tous avoient été d'accord dans la première votation, l'auteur montre ici comment et jusqu'où la nécessité ou quelques uns des votans sont de changer d'avis, affoiblit réellement la probabilité et jette de l'incertitude dans les décisions.

La cinquième partie ne renferme que des applications à quelques exemples, des principes développés dans les quatre précédents.

C'est à peu près le tableau des différents objets que renferme l'ouvrage de M. le M<sup>rs</sup> de Fontenay pour nous rendre compte aujourd'hui à l'Académie. Il nous a paru que les formules analytiques de probabilités y étoient formés, développés et appréciés avec autant d'adresse que de sagacité; que cet ouvrage étoit rempli d'applications précieuses, de réflexions lumineuses et profondes, sur le degré de vérité qui résulte de différentes manières de voter dans quelques tribunaux et dans quelques corps

soit pour changer soit pour perfectionner ces méthodes  
D'où dépend la sûreté et le bonheur des peuples; et ce  
qu'ainsi il mérite d'être approuvé par l'Académie  
des sciences.

(517)

Mercredi 21. Juillet 1784.

L'Assemblée étant composée de M. K. le  
Président de Jaron, honoraire.

Morand, Cassini de Chury, Bossut, Desmarest,  
Cadet, Lemoine, Lalande, Daubenton, Jouberon,  
Lavoisier, Cilles, Guettard, le Ch<sup>o</sup> de Borda, Jevocat,  
Brison, Leroy et le M<sup>o</sup> de Soudorcel, pensionnaires.

Cousin, Baumé, De Lamarck, Coulomb, Messier,  
Duséjour, Bailly, Vandermonde, Portat et Darcet,  
associés

Monge, Méchain, Bailly, Meusnier, Legendre,  
Buache, Fabrice et Duséjour, adjoints.

J'ai lu la lettre suivante de M. le M<sup>o</sup> de Fastier,  
datée de Versailles le 17 juillet 1784.

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez  
fait l'honneur de m'écrire, le jugement de l'Académie sur  
l'instrument imaginé par M. de Formai et présenté  
comme propre à déterminer les longitudes à la Mer.

Je vous suis très obligé de m'avoir mis à même de  
connoître l'opinion de l'Académie sur cette découverte et  
de pouvoit juger de quel degré d'attention elle est  
susceptible.

J'ai l'honneur d'être &c.

J'ai lu la lettre suivante de M. le Procureur  
Général du Parlement, datée de Paris le 18 juillet 1784.

J'ai reçu M. la lettre, sans date que vous m'avez

1874  
mémoire lu à la rentrée publique du 21. avril.

M. le Ch.<sup>re</sup> de Borda a lu un mémoire sur la probabilité des élections.

M.<sup>rs</sup> Cadet et Demour ont fait le rapport suivant.

Nous avons été chargés par l'Académie de lui rendre compte d'un ouvrage de M. Baumé, qui a pour titre, *Eléments de Pharmacie*. Cet ouvrage dans lequel l'auteur a exposé d'une manière claire et méthodique, ce qui a rapport à la connoissance, au choix à la préparation et au mélange des drogues qui sont d'usage en médecine, est enrichi d'un grand nombre de remarques intéressantes sur ces différents objets. Il a surtout insisté sur les produits de certaines compositions, dont les ingrédients ont les uns sur les autres une action réciproque, capable d'en affaiblir, augmenter ou dénaturer entièrement les propriétés. Il fait observer que sont ceux de ces mélanges dont il résulte de nouveaux composés qui ne répondent aucunement à l'intention du médecin, et cet article est un des plus importants de l'ouvrage. M. Baumé indique aussi les compositions usitées qui ne lui paroissent douées d'aucune vertu: il publie celles de plusieurs remèdes peu connus qui ont une certaine réputation; et donne dans un grand détail, et mieux qu'on ne doit fait avant lui la théorie d'une préparation singulière quoique commune; qui est le produit d'une suite de procédés vraiment chimiques; c'est